

PRIME COMMUNALE DE JETTE

ISOLATION DE LA TOITURE

FORMULAIRE DE DEMANDE

Pour qui ?

Pour toutes **les personnes physiques** (locataires, emphytéotes ou propriétaires) qui isolent la toiture d'un bâtiment existant sur le territoire de la Commune de Jette. La prime ne sera accordée qu'aux personnes appartenant aux catégories de revenus faibles et moyens. De plus, ces personnes devront avoir obtenu la prime à l'énergie pour les mêmes travaux.

A combien s'élève la prime ?

	Plafond de revenus bruts imposables si personne isolée	Plafond de revenus bruts imposables si en couple*	Montant de la prime
Catégorie de base	Plus de 71.565,60€	Plus de 86.565,60€	Pas de prime
Catégorie revenus moyens	Entre 35.782,80 et 71.565,60€	Entre 50.782,80 et 86.565,60€	10 euro/m² de surface de toiture isolée, avec un maximum de 250€ par habitation
Catégorie faibles revenus	Moins de 35.782,80€	Moins de 50.782,80€	10 euro/m² de surface de toiture isolée, avec un maximum de 500€ par habitation.

* si époux/épouse ou cohabitant(s) de plus de 18 ans tel que repris dans la composition du ménage délivrée par l'administration communale moins de 3 mois avant la date d'introduction de la demande de prime.

Ces plafonds de revenus sont :

- majorés de 5.000 € si le demandeur (ou les demandeurs dans le cas d'un couple) a/ont moins de 35 ans à la date de la demande.
- majorés de 5.000 € par personne fiscalement à charge mentionnée sur l'Avertissement Extrait de Rôle « Impôt des personnes physiques et taxes additionnelles » du service des Contributions.

Sont également considérés dans la catégorie faibles revenus, moyennant justificatif :

- les copropriétés : les personnes morales dont la forme juridique est une « association des copropriétaires »
- les personnes ayant conclu un bail avec une Agences Immobilières Sociales (AIS)
- les personnes bénéficiant du « Revenu d'Intégration Sociale » du CPAS
- les bénéficiaires du BIM
- les clients protégés

Quelles sont les conditions ?

Voir le **règlement** ci-joint

Comment la prime pourra-t-elle être obtenue ?

Pour obtenir la prime, il faut remplir le **formulaire de demande** et joindre les **documents** nécessaires. Le dossier complet doit arriver à l'adresse reprise ci-dessous dans les délais suivants :

- **Si vous avez obtenu une prime à l'énergie** de Bruxelles Environnement, le dossier complet de prime communale doit être envoyé **dans les 2 mois après la date de l'octroi de la prime à l'énergie.**
- **Si vous ne faites pas appel à la prime à l'énergie** de Bruxelles Environnement la demande de prime communale doit être introduite **dans les 4 mois prenant cours à la date de la facture de solde des travaux.**

<p>COMMUNE de JETTE le Collège des Bourgmestre et Echevins à l'attention du service Développement Durable-Environnement Chaussée de Wemmel 100 1090 JETTE ddo@jette.irisnet.be T 02 422 31 12 / T 02 422 31 03</p>
--

Existe-t-il d'autres primes ?

N'oubliez pas que d'autres aides financières publiques peuvent être demandées pour l'isolation de la toiture :

- la prime à la rénovation (la Région de Bruxelles-Capitale) (tél. : 02 432 84 00, <https://quartiers.brussels/4/>)
- la prime énergie (Bruxelles Environnement) (tél. : 02/775.75.75, www.environnement.brussels)

La prime communale peut être cumulée avec ces aides. De plus, un prêt vert social à taux 0% existe pour financer les travaux (tél. : 02/775.75.75, www.environnement.brussels).

=> **Données à remplir par le demandeur :**

1) DONNEES RELATIVES AU DEMANDEUR (en lettres capitales)

Nom :
Prénom :
Domicile :
Rue :N° :Boîte :
Code postal :Commune :
Téléphone :
Email :
Numéro de compte* :
Ouvert sous le nom de :
* Le détenteur du numéro de compte doit être la personne à qui la facture est adressée.
Agissant en qualité de : propriétaire / locataire / emphytéote (biffer la mention inutile)
Revenus annuels bruts imposables par famille :

2) DONNEES RELATIVES A L'IMMEUBLE CONCERNE**Adresse de l'habitation où les travaux ont été exécutés :**

Rue :N° :Boîte :

Code Postal : Commune :

Nombre de logements/appartements dans l'immeuble :

Type de toiture : plate / en pente / autre :

3) DONNEES RELATIVES A L'ISOLATION DE LA TOITUREType d'isolant :- Naturel, sur base de fibres végétales ou animales :m² isolés- Autres isolants : m² isolés

Une liste non-exhaustive des isolants se trouve dans les formulaires de la prime à l'énergie.

Dépense totale pour la livraison et le placement de l'isolation de la toiture, TVA incl. (montant en €) :

.....

Les travaux sont exécutés par des entrepreneurs professionnels enregistrés.

L'enregistrement des entrepreneurs peut être vérifié auprès du SPF Finances, Call-Center T02/572.57.57. Cet enregistrement prouve que l'entrepreneur est en règle avec ses obligations sociales et fiscales. Cet enregistrement est important car la personne faisant appel à un entrepreneur non-enregistré pour l'exécution des travaux, est considérée comme solidairement responsable pour le paiement des taxes et contributions sociales dues par l'entrepreneur.

Autres aides financières publiques :

- somme de la prime à la rénovation déjà perçue pour l'isolation de la toiture (montant en €) :

- somme de la prime à l'énergie déjà perçue (obligatoire pour obtenir la prime communale) (montant en €) :

- somme de la réduction d'impôt à demander pour les dépenses faites en vue d'économiser l'énergie (montant en €) :

4) DOCUMENTS A JOINDRE

1. le formulaire de demande (dûment rempli, daté et signé) ;
2. une photocopie de la carte d'identité (recto-verso) ou, pour les nouvelles cartes d'identité électroniques, une copie du document reprenant l'information sur la puce du bénéficiaire;
3. domicile :
 - a) pour les propriétaires : le certificat de propriété du bénéficiaire de la prime ;
 - b) pour les locataires : une copie du bail et l'autorisation écrite du propriétaire d'effectuer les travaux ;
 - c) pour les co-propriétaires : un tableau reprenant les quotités individuelles de tous les co-propriétaires
4. une copie du/des dernier(s) extrait(s) de rôle reprenant les revenus bruts imposables de toutes les personnes majeures du ménage
OU
 - a) pour les demandeurs ayant conclu un bail avec une Agence Immobilière Sociale (AIS), une copie des conventions, baux ou contrats de gestion entre les différentes parties.
 - b) pour les demandeurs qui bénéficient du revenu d'intégration sociale, une attestation du CPAS
 - c) pour les bénéficiaires du BIM, une attestation de la mutuelle
 - d) pour les clients protégés, une attestation de Sibelga
5. une copie de la composition du ménage délivrée par l'administration dans les trois mois précédant la date d'introduction de la demande de prime

6. si un permis d'urbanisme relatif aux travaux visés par la prime est nécessaire, une copie de celui doit être jointe à la demande;
7. une copie des factures et des preuves de paiement afférentes aux travaux de placement de l'isolation de la toiture par un entrepreneur enregistré;

En cas d'obtention d'une prime à la rénovation et/ou d'une prime à l'énergie :

8. une copie de la décision d'octroi de la prime à la rénovation avec la note détaillant le calcul du montant octroyé (Direction du logement);
9. une copie de l'octroi de la prime à l'énergie pour l'isolation de la toiture (Bruxelles Environnement) et une copie de l'extrait bancaire prouvant que la prime à l'énergie a été versée ;

En cas de non-obtention d'une prime à l'énergie de Bruxelles Environnement :

10. L'attestation de l'entrepreneur/installateur voir annexe du règlement (dûment complétée, datée et signée) ;

5) DECLARATION SUR L'HONNEUR

Nom et prénom du demandeur :

Le/la soussigné(e),

- déclare par la présente que toutes les données contenues dans le présent formulaire sont exactes et véritables ;
- s'engage à mettre à disposition de l'administration tous les documents nécessaires tels que demandés dans ce formulaire, ainsi que toutes les données relatives au projet ;
- autorise la commune de Jette à faire procéder sur place aux vérifications utiles.

Date Signature.....

ANNEXE - ATTESTATION DE L'ENTREPRENEUR / L'INSTALLATEUR

Données à remplir par l'entrepreneur / l'installateur

COORDONNÉES DE L'ENTREPRENEUR / L'INSTALLATEUR

Nom de la société & Forme juridique, Nom de l'entrepreneur &/ou personne de contact					
Rue				N°	Boîte
CP		Localité		Pays	
Numéro d'entreprise	□□□□ - □□□ - □□□				
Tél.				GSM	
Email					

ATTESTATION DE L'ENTREPRENEUR / L'INSTALLATEUR

Déclare par la présente avoir effectué les travaux suivants :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

À l'adresse mentionnée ci-dessous :

Rue				N°	Boîte
CP		Localité			

Et avoir émis la/les facture(s) suivante(s) :

Date	N° de facture

ISOLANT¹**Matériaux de la 1^{ère} couche**

Type de matériaux isolant :

Marque :

Source valeur λ (NBN B62-002, ATG ou autre) :**Matériaux de la 2^{ème} couche**

Type de matériaux isolant :

Marque :

Source valeur λ (NBN B62-002, ATG ou autre) :VALEUR R¹

	Epaisseur (e)	Coefficient λ	R = e/ λ
1 ^{ère} couche	m	W/mK	m ² K/W
2 ^{ème} couche (le cas échéant)	m	W/mK	m ² K/W
3 ^{ème} couche (le cas échéant)	m	W/mK	m ² K/W
R Total (=R 1 ^{ère} couche + R 2 ^{ème} couche)	/	/	m ² K/W

SURFACE ISOLÉE¹Surface isolée avec un isolant naturel : m² avec un R de m²K/WSurface isolée avec un isolant « classique » : m² avec un R de m²K/WDate : / / 20**Signature et cachet de l'entrepreneur / l'installateur**

¹ Si plusieurs types d'isolants sont utilisés sur un même chantier pour des surfaces différentes, recopier cette partie autant de fois qu'il y a de surface isolée avec des isolants différents